



# Bibliothèque Sonore de METZ ET DE LA MOSELLE

de l'Association des Donneurs de Voix

Hôtel de Gournay – 9, rue du Grand Cerf – 57000 METZ

Permanences : le jeudi de 14h à 16h30 - Tél.: 03 87 56 05 98

Courriel : [adv.bsmetz@orange.fr](mailto:adv.bsmetz@orange.fr) - Site : <http://www.bs-metz-moselle.fr>

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE D'INFORMATION DU 02 DECEMBRE 2016

**Invités :** les audio lecteurs, les donneurs de voix, les bénévoles, les donateurs, les sympathisants.

**Présents :** 30 personnes dont Madame Marie-Claudine NAGEL, Déléguée Régionale des BS pour le grand EST et membre du Conseil d'Administration de l'ADV, des représentants des Lions clubs de Metz Verlainne, Metz Doyen, Vervy Val de Seille et Sarreguemines, des donneuses de voix et des audiolecteurs et audiolectrices.

En fin de réunion, Monsieur Jean FRANCOIS, 1<sup>er</sup> vice-président du conseil départemental, est venu nous encourager à poursuivre notre action auprès des personnes handicapées empêchées de lire

Le président ouvre la séance à 14 heures 15. Il remercie toutes les personnes présentes, en particulier les représentants des clubs Lions donateurs, les donneurs de voix, les bénévoles et les audiolecteurs qui ont fait le déplacement. Il rappelle ensuite l'ordre du jour et présente brièvement l'Association des Donneurs de Voix (ADV) pour ceux qui ne la connaissent pas bien.

### Association des Donneurs de Voix :

- Créée en 1972, à Lille par le Lions Club, reconnue d'utilité publique en 1977,
- 115 Bibliothèques Sonores, 2 600 bénévoles, plus de 100 000 titres, 12 000 audiolecteurs
- **Mission :** offrir un service gratuit de prêt d'audio livres et de revues enregistrés par des bénévoles « Donneurs de Voix » aux malvoyants et handicapés empêchés de lire « Audiolecteurs » et aux enfants ayant des troubles cognitifs du type dyslexie.

Le siège coordonne les activités techniques, assure la représentation externe, traite et consolide la comptabilité des BS.

L'ADV est l'association culturelle la plus importante au service des personnes handicapées empêchées de lire. Ses tuteurs sont le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère de l'Intérieur. Elle est complémentaire des bibliothèques municipales et de l'action d'autres associations qui concernent les malvoyants et les handicapés.

Les Bibliothèques Sonores sont gérées par un comité local comprenant le président qui est nommé par l'ADV, le trésorier, le secrétaire, chacun ayant un mandat de 3 ans.

Elles ont leur autonomie financière et doivent collecter tous les fonds nécessaires à leur fonctionnement. Elles bénéficient de la franchise postale avec les usagers et de l'autorisation permanente d'enregistrer tout ouvrage sans en demander l'autorisation aux éditeurs (\*).

**Le + des BS :** gratuité du service, envoi à domicile, franchise postale, autorisation permanente d'enregistrer tout livre ou toute revue.

**La Bibliothèque Sonore de Metz et de la Moselle** a été créée en 1978 à Metz.

(\*) Exemption de droit d'auteur dans le cadre du décret paru au JO du 24/12/2008 et de son agrément accordé par l'arrêté du 2 décembre 2009 paru au JO du 15/12/2009.

## Rapport d'activité :

Le Président Aristide Berthet présente le rapport d'activité 2015 résumé ci-dessous :

- **Nombre d'audioclecteurs actifs** : **146** personnes inscrites

Il rappelle que les services gratuits des BS sont réservés exclusivement aux personnes dont l'empêchement de lire est médicalement attesté (aveugles, mal voyants, handicapés moteur, jeunes souffrant de troubles cognitifs...).

Pour s'**inscrire**, il faut :

-Fournir un certificat médical attestant l'empêchement de lire ou la copie d'une carte de handicapé mentionnant le handicap visuel

-Signer un **engagement sur l'honneur** d'utiliser les services de la BS exclusivement pour son usage personnel. Cet engagement sert de fiche d'inscription

Ces documents peuvent être téléchargés à partir du site internet de la BS

- **Nombre de donneurs de voix** : **16** ont été actifs en 2016.

- **Nombre de titres disponibles** : **2521** titres au format MP3.

- **Titres prêtés aux audioclecteurs** : **3667** dont 27 CD Audio, 3251 CDMP3 et 389 clés USB et cartes SD. Les audioclecteurs, maintenant bien équipés en lecteurs VICTOR, demandent de plus en plus les livres sur ces derniers supports numériques.

Parmi ces 3667 titres, 1024 ont été pris à la BS lors des permanences et 2618 envoyés via la poste, ce qui représente 597colis ou pochettes.

-**Heures de bénévolat théoriques** :

Donneurs de voix : 3400 h (on compte un peu plus de 2h pour une heure d'enregistrement)

Heures de permanence : 1900 h (43 permanences du jeudi)

Total : près de **5300 heures** de bénévolat

Les permanences et la gestion sont assurées par **9 bénévoles**. Les heures, hors permanence, n'ont pas été évaluées mais sont aussi très nombreuses!

Les bénévoles et les donneurs de voix doivent adhérer à l'association et payer une cotisation de 5 euros. Ils sont couverts par une assurance.

## Rapport financier :

Le président présente le rapport financier de 2015 approuvé par l'ADV, en comparaison avec celui de 2014, le ré-estimé 2016 et le budget 2017.

RECETTES	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Budget 2016	Estimé (*) 2016	Budget 2017
COTISATIONS	55	145	145	130	140
SUBVENTIONS	1050	1040	1050	1050	1050
DONS AUDIOLECTEURS	1505	1650	1600	650	1400
DONS DES CLUBS	2900	3800	3500	3800	3400
AUTRES DONS	1251	2817	1430	2300	1480
PART ACHATS VICTOR	2720	320	160	240	320
<b>TOTAL</b>	<b>9481</b>	<b>9772</b>	<b>7885</b>	<b>8170</b>	<b>7790</b>

<b>DEPENSES</b>	<b>Réalisé 2014</b>	<b>Réalisé 2015</b>	<b>Budget 2016</b>	<b>Estimé (*) 2016</b>	<b>Budget 2017</b>
FOURNITURES, DIVERS (60....)	1383	985	500	1300	600
LOYERS, ASSURANCES (61...)	1889	2029	2000	1900	2000
PUBLICITE (62300)	227	180	180	100	200
DEPLACEMENTS, RECEPTIONS	653	530	300	360	400
FRAIS POSTAUX	315	290	220	100	120
TEL. INTERNET	480	480	480	480	480
PARTICIPATION FRS SIEGE	710	658	750	630	650
CATALOGUES				130	120
ACHAT CD, CONTAINERS		310	450	200	220
ACHAT VICTORS	3443	3000	3000	3160	3000
MAT. INFORMATIQUE				50	
AUTRES CHARGES	30	5	5	80	
<b>TOTAL</b>	<b>9130</b>	<b>8467</b>	<b>7885</b>	<b>8490</b>	<b>7790</b>

(\*)Des dons et des factures arrivent encore en décembre

## RESULTATS

	<b>Réalisé 2014</b>	<b>Réalisé 2015</b>	<b>Budget 2016</b>	<b>Estimé 2016</b>	<b>Budget 2017</b>
RECETTES	9481	9772	7885	8170	7790
DEPENSES	9130	8467	7885	8490	7790
<b>RESULTAT</b>	<b>351</b>	<b>1305</b>	<b>0</b>	<b>-320</b>	<b>0</b>

L'année 2015 s'est terminée avec un bénéfice substantiel du fait de dons importants venant d'un club et d'une municipalité.

L'année 2016 va probablement se terminer proche de l'équilibre financier. Nous avons pu continuer à aider nos audiolecteurs à s'équiper en lecteurs VICTOR.

### Rappel sur le site internet de la BS : [www.bs-metz-moselle.fr](http://www.bs-metz-moselle.fr)

Il contient des informations utiles aux donateurs de voix et aux audiolecteurs.

Des informations générales sur la BS, coordonnées...

Les documents nécessaires à l'inscription des audiolecteurs et des DDV

La procédure pour l'enregistrement et les liens pour télécharger les logiciels utiles

Les différents catalogues de livres disponibles, comment les utiliser avec les liens pour aller sur chacun d'eux

Comment choisir les livres, comment les obtenir selon les catalogues

Des actualités

Patrick Mara auteur du site le tient régulièrement à jour. Ce site est accessible aux malvoyants avec les logiciels adéquats.

## **Evolution du serveur national :**

Le serveur national comporte **deux sites d'accès** :

**-un est public** et accessible à tout utilisateur d'internet. Les livres sont classés par auteur, par titre et par genre et les revues par titre et numéros. L'utilisateur peut consulter tous les ouvrages en ligne, écouter la piste de présentation des livres, ou le sommaire des audiorevues et livres scolaires, faire une recherche par genre ou par auteur ou par titre. Lorsqu'il a trouvé les ouvrages qui l'intéressent, il s'adresse à la BS pour s'inscrire s'il ne l'est pas et demander les enregistrements choisis.

Tout audiolecteur inscrit dans une BS peut aussi accéder directement au site Public du Serveur. Il dispose d'un identifiant et d'un mot de passe pour se connecter, ce qui lui donne le droit de télécharger les livres, les livres scolaires ou audiorevues de son choix (jusqu'à 20 dans le mois).

**-l'autre est privé** et réservé aux donneurs de temps et de voix, au responsables des donneurs de voix et aux gestionnaires. Les donneurs de voix peuvent aller dans une librairie et choisir un livre dont l'enregistrement est demandé et s'inscrire pour l'enregistrer.

Le serveur est alimenté par les meilleurs enregistrements des bibliothèques sonores. Les responsables des donneurs de voix y remontent les livres qui seront, après vérification, correction et mise aux normes, introduits dans le serveur. La qualité de ces enregistrements doit être excellente sur tous les plans en respectant la charte qualité. André MICHEL se demande si l'on n'est pas trop sévère pour cette remontée. Les audiolecteurs n'en demandent pas autant : un dépassement de quelques minutes sur un fichier ne peut même pas être remarqué et ne justifie pas le refus de remontée au serveur.

## **Utilisation des supports numériques :**

Les diverses possibilités pour un audiolecteur d'obtenir un livre ou une revue audio sont :

- les CD MP3 qui sont encore les plus utilisés : 1 livre/CD
- les clés USB : plusieurs livres et revues
- les cartes SD : plusieurs livres et revues

Ces supports doivent être demandés et pris à la bibliothèque.

-Il existe aussi, comme on l'a vu plus haut, la possibilité du téléchargement direct qui nécessite un accès assez rapide à internet

- de même, on peut demander à la BS, le transfert des livres ou des revues par internet en utilisant le logiciel gratuit de transfert : Wetransfer. C'est une méthode rapide qui marche bien et qu'on utilise beaucoup pour obtenir un livre d'une autre BS de l'association.

## **Littérature pour la jeunesse :**

La présentation de ces actions a été faite par Mme MC NAGEL, déléguée régionale.

Il y a en France :

**12 millions d'élèves**, dont 4 à 6 % sont empêchés de lire à des degrés de sévérité variables.

**260 000** élèves sont en situation de handicap et scolarisés, dont environ 45% ont des troubles neuro-visuels.

Ces élèves empêchés de lire et accueillis en milieu scolaire ordinaire ont des difficultés à suivre le rythme normal des classes

Pour ces derniers, l'ADV crée des enregistrements avec un format adapté à l'étude du livre et avec une lecture adaptée à l'âge des élèves. Les donneurs de voix qui font ces enregistrements sont formés pour cela.

## **L'origine des demandes est diverse :**

- a. Demandes d'inscription par les parents
- b. Enseignants référents, documentalistes ou professeurs de lettres
- c. Inspecteur de l'EN à la Direction départementale des services de l'éducation nationale, en charge des élèves en situation de handicap
- d. Orthophonistes
- e. Médecins scolaires

Les élèves suivent la même procédure d'inscription que tous les audiolecteurs.

-**Le bulletin d'inscription** est signé par la famille.

-**Un certificat médical** attestant la déficience visuelle ou la difficulté à la lecture

Ou une notification d'agrément de la MDPH

-**Une convention** peut être signée avec l'établissement scolaire pour faciliter la gestion des prêts par le professeur documentaliste.

L'envoi des fichiers aux élèves peut se faire :

-soit par téléchargement à partir du Serveur national (SN) avec les identifiants et mots de passe donnés uniquement aux familles d'élèves. Cette voie est privilégiée car simple et efficace.

- soit dans le cas d'une convention avec le collège, le responsable des élèves désigné par le principal peut gérer le mot de passe pour l'élève inscrit. Il donne la liste des téléchargements pour chaque élève et par livre

Au cas où les parents ne maîtrisent pas l'informatique, on envoie les CD mp3, cartes SD et clés USB par la poste.

Le choix des livres à enregistrer doit se faire en accord avec les services pédagogiques des établissements. Il y a déjà **835** livres scolaires sur le serveur national. Si un titre demandé n'est pas encore répertorié, la BS demande son enregistrement auprès d'un donneur ou d'une donneuse de voix agréée. Après vérification rigoureuse, il est mis dans le serveur et devient disponible pour tous. La BS d'Evreux est moteur dans ce domaine, mais d'autres BS commencent à enregistrer de tels ouvrages et cette action est dans les projets de notre BS pour 2017.

## **Prêt des appareils VICTOR :**

Nous disposons à ce jour de 3 types d'appareils :

- VICTOR Stratus 4 pour les CD MP3 ou Daisy

-VICTOR Stratus 4 M aussi pour clés USB et Cartes SD

-VICTOR Stream plus petit pour clés

**82** lecteurs VICTOR ont été achetés ou reçus par la BS depuis 2006, **14** ont été retirés ou non rendu par les familles. A ces **68** appareils prêtés directement par la BS, s'ajoutent **26** VICTOR donnés directement aux médiathèques de nos points de contact par les Lions Clubs.

**86 audiolecteurs** sont ainsi équipés de VICTOR et peuvent écouter livres et revues dans de bonnes conditions.

En 2016, nous avons prêté **8** appareils. On rappelle que ces VICTOR sont prêtés uniquement aux audiolecteurs de la BS qui empruntent régulièrement des livres ou des revues. Ils restent la propriété de la BS. Les conditions de prêt sont discutées au cas par cas et peuvent dépendre de la situation de l'audiolecteur. Le prêt peut être gratuit.

## **Les points de contact :**

Grâce à l'aide déterminante des Lions Clubs locaux, nous avons ouvert 6 points de contact avec les médiathèques de Bouzonville, de Creutzwald, de Saint Avold, de Sarrebourg, de Sarreguemines et de Thionville.

**Leur mission** est de promouvoir les livres audio et la BS auprès des audiolecteurs potentiels, de les renseigner et de les inscrire, de les aider au choix des livres et de les orienter ainsi que leur famille. Certaines vont plus loin comme le souligne M.F.DANIEL du LC de Sarreguemines. La médiathèque de Sarreguemines, dans le cadre de son programme d'aide aux personnes handicapées, outre le club des utilisateurs de VICTOR qu'elle réunit régulièrement, travaille avec des associations de non voyants locales et se rapproche des médiathèques de St Avold, Bouzonville, Creutzwald et Forbach pour promouvoir le VICTOR auprès des personnes empêchées de lire. Nous remercions particulièrement les Lions clubs de Sarreguemines, Bouzonville, St Avold, Creutzwald et Thionville pour leur aide à la création de ces points de contact et pour les dons de VICTOR qu'ils ont fait aux médiathèques.

### **Autres actions marquantes de l'année :**

- Edition d'un catalogue complet et d'additifs
- Développement des envois par internet et des téléchargements directs, et des échanges par « Wettransfer » avec les autres BS
- Participation de 6 audiolecteurs au jury du prix littéraire de l'audio lecture et d'une DDV au concours de la voix de l'année
- Présence de la BS à la journée de la vue le 1<sup>er</sup> octobre, avec les associations de malvoyants
- Interventions dans des réunions de zone de Lions Clubs et de la communauté de communes du Warndt
- Participation au salon Autonomic les 13 et 14 octobre 2016
- Organisation et participation à la formation des BS de Nancy, Commercy et Metz pour l'utilisation du nouveau serveur le 28 janvier
- Réunion des donneuses de voix le 10 mars
- Organisation à Metz de la réunion des BS du grand Est le 27 mai et présence à l'AG de l'ADV à Paris les 23 et 24 septembre 2016
- Participation à des réunions et des manifestations pour se faire connaître à un nouveau public et développer des contacts avec de nouveaux interlocuteurs (CCAS, municipalités et médiathèques d'autres villes)

### **Projets pour 2017 :**

- Agir pour recruter de nouveaux bénévoles
- Ouvrir des contacts avec les différents services de l'Education Nationale concernés par la littérature scolaire
- Continuer les enregistrements en prenant en compte les demandes particulières des audiolecteurs notamment des jeunes, et en évitant les doublons avec les autres BS et le serveur
- Poursuivre l'amélioration des enregistrements en appliquant au mieux la charte qualité avec des DDV mieux formées
- Contribuer ainsi à l'enrichissement du serveur national en remontant des enregistrements locaux de qualité
- Poursuivre l'équipement des audiolecteurs en lecteurs VICTOR
- Continuer à faire vivre notre site internet en développant ses potentialités

### **Compte rendu de l'AG de l'ADV à PARIS les 23-24 septembre 2016**

Nous avons participé à l'Assemblée Générale de l'Association Des Donneurs de Voix de 2016 à Paris. Les principaux points à retenir sont :

#### **1- Amélioration de l'organisation interne**

Modification des statuts membres du CA < 80 ans  
Délégation de signatures aux responsables des BS,  
Adaptation du logiciel de gestion aux nouveaux outils  
Mise en chantier d'un nouveau logiciel plus efficace  
Renouvellement de l'agrément pour accès à « PLATON »

#### **2- Formation**

Nomination d'un responsable par région  
Formation des membres des bureaux (gestion), des donneurs de voix

#### **3- Communication**

Nomination d'un responsable niveau ADV, (relation média)  
Modernisation du site internet national  
Nouveau logo  
Diffusion d'une lettre pour les relations entre BS

#### **4 - Les Victor**

Négociations avec Human Ware (prix, pièces détachées ...)  
Recherche de nouveaux fournisseurs

#### **5 - Développement littérature jeunesse**

Développement des relations avec l'Education Nationale  
Accroissement de la littérature scolaire et pour la jeunesse  
Fin 2015 : 3140 enfants inscrits  
2730 livres scolaires  
6098 livres pour les jeunes

#### **6 - Serveur national**

Amélioration de l'accès au serveur national,  
Définition des conditions de remontée des livres  
Encouragement des DDV pour ces enregistrements  
Formation des bénévoles

Au total cette année, on a enregistré **267 568 prêts de livres pour 11300 audiolecteurs.**

### **Conclusion :**

La réunion a été riche d'échanges entre les participants, en particulier entre les audiolecteurs et les donneuses de voix. Une bonne connaissance des besoins et des contraintes de chacun permet de mieux satisfaire les uns et les autres. Des audiolecteurs ont fait part de leur satisfaction et de leur gratitude envers les donneurs de voix et la BS. Tous remercient très sincèrement les DDV pour leur dévouement et pour l'intérêt qu'ils leur portent.

La Bibliothèque sonore de Metz et de la Moselle fonctionne bien et satisfait la plupart des audiolecteurs si l'on en croit les nombreux témoignages que nous recevons (\*) et l'accroissement du nombre de prêts. Les nouveaux points de contact lui ont permis d'être mieux connue dans le département

C'est grâce à l'action et au dévouement des :

**Donneuses de voix** qui consacrent beaucoup de temps et de patience aux enregistrements

**Bénévoles** qui assurent les permanences, les relations avec les audiolecteurs et les DDV, les développements informatiques et internet

**Personnels des points de contact** qui s'impliquent avec beaucoup de dynamisme et que l'on remercie bien vivement

C'est aussi grâce aux encouragements et au soutien financier fidèle de nos financeurs : Lions Clubs de Moselle, sympathisants, CCAS de Metz et Montigny, Conseil départemental, Noël de joie, audiolecteurs.

Le président lève la séance à 16 heures 30 et invite tous les participants au pot de l'amitié.

## A Berthet

(\*Je tiens à vous exprimer, ainsi qu'à toute votre équipe, mes remerciements les plus chaleureux pour ce que vous faites pour des personnes comme mon petit-fils, avide d'apprendre mais ne sachant pas lire.

## Annexes :

### Liste des revues disponibles :

#### Hebdomadaires

Le Figaro Magazine  
Le Canard Enchaîné  
Le Point  
Le Nouvel Observateur  
Le Pèlerin  
La Vie  
La Croix du Nord  
Famille Chrétienne

#### Bimestrielles

ArMen  
Géo Voyage

#### Trimestrielles

Château de Versailles Magazine  
Log Cours

#### Mensuelles

Le monde diplomatique  
Le Monde des Religions  
Cyclotourisme  
Ca m'intéresse  
Géo  
Historia  
L'Histoire  
60 Millions de Consommateurs  
Notre temps  
Rail passion  
Sciences et Avenir  
Science et Vie

### Les VICTOR

STRATUS 4 - coût : 350 €(CD uniquement)

STRATUS 4M – coût : 395 €(avec clés et cartes en plus)

Avec cache



cache enlevé



VICTOR STREAM – coût : 330 €(clés et cartes seulement)

